



CHALLENGE YVON RENAUD

2023-2024

du 22 Octobre 2023 au 31 Mai 2024

< Sur inscription et seul contre tous >

Règlement

Art 1 - Objectif : Le championnat interne est l'occasion pour chacun de rencontrer tous les autres membres du club en un match amical une fois dans l'année. Il fait l'objet d'un classement et son vainqueur est déclaré officiellement **CHAMPION DE CLUB**.

Art 2 - Inscriptions : L'inscription s'effectue sans préalable sur le tableau de marque disponible au club en suivant les instructions portées dessus.

Art 3 - Invitation : Afin de déclencher un match, il faut prendre contact avec un des membres inscrit sur la liste et prendre rendez-vous avec lui pour la rencontre. Le rendez-vous ne peut être pris un jour de compétition au club. **Une fois le rendez-vous pris, il sera inscrit sur le grand tableau blanc du club.**

Art 4 - Déroulement de la rencontre : Le match en partie libre se déroule en **1 manche à la distance, limitée à 25 reprises. Si un des joueurs à une distance supérieure à 100 points, la manche sera limitée à 50 minutes (utilisation du minuteur déclenché sur le point de départ du premier joueur.**

La distance à réaliser par chaque joueur est (la première valeur valide des 4) :

- a) La dernière moyenne obtenue sur une édition du challenge Yvon RENAUD x 25 + 12.
- b) La moyenne du joueur classé FFB partie libre ramenée à billard demi match x 25 + 12.
- c) La distance attribuée pour le challenge vétérans départemental.
- d) La distance Nouveau Joueur de 24

Pour le classement de la phase qualificative, il sera attribué :

- 3 points pour un match gagné
- 2 points pour un match nul
- 1 point pour un match perdu

Départage au nombre de victoires puis au facteur de progression calculé comme suit :

$$FP = (\text{Nb points} / \text{Nb matches}) / \text{Distance}.$$

Art 5 - Résultats : Les résultats de rencontre sont compilés sur le tableau de marque à disposition dans le club. Les résultats inscrits seront relevés périodiquement et traités, le classement sera mis à jour et visible sur le site <https://billardclubct.fr>

Art 6 - Finale : Une finale entre les quatre premiers de la phase qualificative sera organisée en Juin 2024